ᑲᑐᑎᓗᒍ ᓄᓇᕗᑦ ᐱᕈᖅᐸᓕᐊᑎᓪᓗᒍ
Building Nunavut Together
Nunavuliuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

Message d’intérêt public

Armes à feu et sécurité

Date de début : 23 aout 2019
Date de fin : 31 aout 2019
Nunavut **45 s**

Le gouvernement du Nunavut souhaite rappeler à la population de bien entreposer ses armes à feu. Les armes doivent rester dans une armoire prévue à cet effet ou être bloquées avec un verrou d’arme.

Le verrou d’arme consiste en deux pièces fixées sur la détente et le pontet de façon à empêcher l’arme de faire feu.

On peut se procurer un verrou d’arme gratuitement auprès de son détachement local de la GRC ou de son association de chasseurs et de trappeurs.

Pour plus de sécurité, on peut aussi ranger l’arme et les munitions séparément.

Protégeons nos familles et nos concitoyens!

###

Renseignements aux médias

Nathalia Okalik
Analyste junior des politiques
Ministère de la Justice
867 975-6157
nokalik@gov.nu.ca